ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant les numéros municipaux 3513 et 3515 Avenue Cleveland, entre les rues Génois et Clark.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Loyacano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 93.588 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 215 borné par l'avenue Howard, les rues Carondelet, Calliope, l'avenue St Charles et le Cercle Lee, lesquels deux lots sont désignés par les lettres A et B et mesurent comme suit: Lot A mesure quinze pieds de façade à l'avenue Howard, quatre-vingt-treize pieds huit pouces et une ligne de profondeur sur le côté de la rue Carondelet, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes sur la ligne de côté du Cercle Lee contigu au lot B et dix-huit pieds huit pouces et une ligne sur la ligne du fond d'après le plan de L. H. Pilié du 2 décembre 1875. Lot B mesure vingt-deux pieds trois pouces de front à l'avenue Howard, quatre-vingt-deux pieds deux pouces six lignes de profondeur sur la ligne de côté donnant du côté du Cercle Lee et vingt-huit pieds un pouce sur la ligne du fond, d'après le plan de L. Burgi daté du 25 juillet 1869 déposé en l'étude de Y. J. Beck, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Puig, avocat pour le demandeur.
2 juin—2 10 17 24—juil 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Portant le No Municipal 2731 Avenue Ursulines, dans l'îlet borné par les rues White, Crète et Orchid.

Cur S. Batman vs F. Wm Armbruster.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,855 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 352, borné par l'avenue Ursulines et les rues White (autrefois Sixième), Crète (autrefois Septième) et Orchid (autrefois Oakes), désignés par les Nos Quatorze et Quinze sur un certificat de voyer et devis dressé par Edgar Pilié, voyer en cette ville, daté du 19 août 1902, et mesurant d'après ledit devis, en mesure américaine, comme suit, à savoir: Lot No Quatorze commençant à un point de distance soixante-sept pieds, cinq pouces et cinq lignes de l'encoignure de l'avenue Ursulines et la rue White (autrefois Sixième) et ayant trente-trois pieds, huit pouces et sept lignes de face à l'avenue Ursulines, trente-deux pieds quatre pouces et une ligne en largeur dans le fond, cent dix-sept pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue White (autrefois rue Sixième), et cent trente deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No quinze. Le lot No Quinze ayant trente trois pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue Ursuline, trente deux pieds quatre pouces et une ligne en largeur dans le fond, cent trente deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du lot No Quatorze et cent quarante huit pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Crète.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo Montgomery, avocat du demandeur.
4 juin—2 3 10 17 24 — juil 1 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

The Union Development and Construction Co Ltd., vs John T. Morrison.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 42 251— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique en face de la porte de la maison de cour, Nos 320-322 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 6me jour de juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de propriété foncière, faisant face à la rue Canal, situé dans l'îlet No 423 ou 425, borné par les rues Canal, Ibervilla, Lopez et Rendon, mesurant trente et un pieds 03 pouces (31 03) ou trente et un pieds et 3 lignes 31 0 3 de face à la rue Canal sur une profondeur de cent trente neuf pieds cinq pouces (139 5).

Ladite propriété acquise par ledit Morrison de Otto M. Belde, par acte pardevant W. F. Brewer notaire, le 1er décembre 1894 et enregistré dans C. O. B. 158, folio 72 et étant désigné sur la liste d'assessement de la ville de la Nlle-Orléans, comme lot No 9.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

WM J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

Foster, Milling, Brian et Saal, avocats de la demanderesse.
5 juin—5 12 19 26—juil 1 6

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE FRANCIS NELSON.

No 91.973—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans' Lue, Division C.

JE, LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue de l'Union, MARDI, 12 juillet 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 7 juin 1910, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, dans la susdite affaire, procéderai à la vente à l'encan de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Abadie, Aubry, Tonti et Rocheblave, désigné comme lot No treize sur un plan annexé à un acte de vente de C. E. Singleton à Edouard Williams, passé pardevant Théodore Guyot, ancien notaire, le 8 avril 1871, d'après lequel plan ledit terrain mesure trente deux 32 pieds cinq 5 pouces et quatre 4 lignes rue Tonti, sur une profondeur de cent quarante huit 148 pieds et onze 11 pouces entre lignes égales et parallèles.

Lesdites améliorations qui s'y trouvent se composent d'un cottage simple ayant trois 3 chambres, à distance du trottoir, et portant le numéro municipal 1727 rue Tonti.

Conditions—Comptant. L'acquéreur fera un dépôt de dix 10 pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, il paiera les taxes de ville et d'Etat de l'année 1910, le coût de tous les certificats et de l'acte de vente; lequel acte de vente sera passé devant John F. A. Hebel, notaire de cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
826 rue Union.

Artur Jos Peters, avocat de l'administratrice.
11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de terrains dans le Septième District.

Succession de Henrietta Landfried, épouse de Gustave A. Liambias.

No 93,551 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FREED & CO.—A. A. FREED, Encanteur, MERCREDI, le 6 juillet 1910, à midi, à notre bureau, 838 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé du 2 juin 1910, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

10 certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 249, borné par les rues Hillary, Cohn, Adams et Hickory, désignés par les lettres A, B, C, D, H, I, J, K, 23 et 24; les lots A, B, C, D sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Cohn sur cent cinq pieds entre lignes parallèles; le lot D formant l'encoignure des rues Hillary et Cohn. Les lots H, I, J, K sont contigus et mesurent chacun vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Hickory sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 24 étant plus près et s'étendant à une distance de cent cinq pieds de l'encoignure des rues Hickory et Hillary.

Conditions—Comptant; l'acquéreur doit assumer les taxes de 1910 et de payer pour l'acte de vente pardevant George C. Walshe, notaire, sur frais de l'acquéreur, et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

5 juin—5 12 19 26—juil 3 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Bridget Leahy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 90.349—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Green, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Der amis Ory, avocat.
14 juin—14 18 23

Succession de Bridget Casserly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 93,475 — Division L—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jane Watkins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Sam'l Wolf, avocat.
8 juin—8 12 17

Succession de Herman Graf, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 88.599—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Otto F. Graf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—George J. Cutrer, avocat.
10 juin—10 14 19

Succession de Louisa Davis, épouse de Michel de Rousseli.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88.550—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michel de Rousseli, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo. B. Smart, avocat.
10 juin—10 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Assortiment de Meubles Nouveaux de Styles, Façons et Descriptions Variées,

Aussi Tapis, Nattes, etc., étant le Contenu Entier du

Magasin et Entrepôt de Meubles au No 227 rue du Canal,

Aussi le Bail et le Droit d'Occupation dans l'Affaire de

Merle & Heaney Mfg Co. vs Shilling Mercantile & Furniture Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 113—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MERCREDI, 17 juin 1910 à 10 30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 227 rue du Canal:

1. Le contenu entier, marchandises et installations, etc., du

Magasin et Entrepôt de Meubles,

sur lesdits lieux, d'après l'Inventaire enregistré.

2. Le terme non expiré du bail desdits lieux, No 226 rue du Canal, ledit bail expirant le 30 septembre 1910, le loyer étant de $166.66 par mois, payable mensuellement, et au cas où ledit bail ne serait pas vendu, alors il sera offert en vente.

3. Le droit d'occupation desdits lieux, No 227 rue du Canal, de la date de la vente au 30 septembre 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Hall, Monroe & Lemann, avocats pour le demandeur.
5 juin—5 7 8 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 3521 et 3523 avenue Cleveland entre les rues Clark et Génois.

Crescent City Building and Homestead Association vs Joseph P. Loyacano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 93 589—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 juillet 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland), les rues Clark et Génois, désigné par le numéro 706; ledit lot est désigné par le No 17 et mesure trente pieds neuf pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles, d'après un plan par C. Usona Lewis, député voyer de ville, de la date du 24 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs avocat pour la demande resse.
2 juin—2 3 10 17 24—juil 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Sur la rue Savage.

Dans l'îlet borné par les rues Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds.

Jean Dymond Jr vs Ve Thomas A. Gay et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93.652 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 juillet 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premier—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin, Encampement et la ligne du Fair Grounds, désigné comme lot No 2 sur un devis dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 2 février 1901 et annexé à un acte de vente pour référence, par Auguste Levis et als à W. A. Vigneé, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 4 février 1901, et lequel dit lot mesure d'après ledit devis, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1737, borné par les rues Savage, Fortin et Encampement et la ligne du Fair Grounds et désigné comme lot No 3, sur un devis par H. C. Brown, député voyer de ville dressé le 2 février 1901 et annexé à un acte de vente par Auguste Levis et als à W. A. Vigneé, par acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 4 février 1901, et annexé au devis d'a pentage dressé par Edgar Pilié, voyer, le 25 mars 1904 annexé à un acte de vente par les héritiers de Levis à S. O. Scheyer, passé pardevant F. C. Marks, notaire, 1904, d'après lesquels actes et devis ledit lot mesure en mesure américaine vingt-sept pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Savage sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. G. Block, avocat pour le demandeur.
11 juin—11 13 17 24—juil 1 6 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 5224 rue Colisée entre les rues Bellecastle et Dufossat.

Horace E. Upton vs Mme Fannie C. Bailey, épouse de James J. Bailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 93 528 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 249, borné par les rues Colisée, Bellecastle, Dufossat et Chestnut, mesurant: Quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée (commençant à un point à cent cinq pieds de distance du coin des rues Colisée et Bellecastle) sur cent douze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de l'entier lot désigné par le No 17, mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur la ci-devant dite profondeur et la moitié contigue du lot No 18 mesurant un pied de façade sur la rue Colisée sur la profondeur susmentionnée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. L. & J. H. Upton, avocats pour le demandeur.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat ex rel John M. Lockhart et al vs Assurance des Hypothèques et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92.383 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Garrett défendeur dans la procédure en exécution et en faveur de J. M. Lockhart demandeur de la procédure et en exécution à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le MARDI 11 juin 1910 à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous droits titres et intérêts de Jean Garrett en et aux procès et procédures intentées Jean Garrett vs John M. Lockhart No 89 319 en division de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans et en et à la réclamation et demande en nullité par ledit Jean Garrett.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carter, Henderson & Carter, avocats pour le demandeur en exécution.
9 juin—9 16 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 1410 avenue Henry Clay entre les rues Prytania et Garfield.

Marine Building and Homestead Association vs John F. Toomey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93 306. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Prytania et Garfield et Webster, désigné par le numéro 5 sur un certain certificat d'arpentage fait par C. Usona Lewis, député voyer de ville, daté du 29 mars 1906, annexé à un acte passé pardevant C. E. Bermudez notaire daté du 21 avril 1906, d'après lequel plan ledit lot mesure: Quarante pieds de face à l'avenue Henry Clay, cinquante pieds de mesure dans le fond, cent vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne de côté vers la rue Prytania et cent vingt-six pieds trois pouces et huit lignes sur la ligne de côté de la rue Garfield et cent quarante pieds sept pouces et six lignes de mesure en arrière. Ledit lot est borné en partie par un dit lot de Bergeron. Ce 9 avril 1934, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun vingt et un pieds et onze pouces de face à la rue de Chartres sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour le demandeur.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 2112 rue Chartres entre les rues Champs Elysées et Marigny.

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 93 369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 30 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Champs Elysées, Marigny et Decatur, désignés par les Nos cinq et six sur un plan de Bergeron, de 9 avril 1934, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun vingt et un pieds et onze pouces de face à la rue de Chartres sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
G. M. Barnes & C. Marmier, Jr. avocats du demandeur.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un vaste assortiment de meubles nouveaux, chambre bureaux en fond de rotin, bois en cuir, tables du centre, lits d'enfants en porcelaine, sofas à combinaisons, réfrigérateurs lits en fer à ressorts, tapis, miroirs, chiffonnières, coffre de cuisine, lavabos, matelas, tapis, divers, etc.

AUSSI

3 grandes voitures à déménagement

Droit et droit d'occupation.

Comment se rendre au Sieur Marmier, rue de Fleurieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92 979 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux désignés ci-après le LUNDI 20 juin 1910 à 10 30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Bourbon.

1: Un vaste assortiment de meubles nouveaux sur d'après l'inventaire enregistré.

2: Trois grandes voitures à déménagement.

3: Le terme non expiré du bail des lieux No 924 RUE CANAL, ledit bail expire le 30 septembre 1910 et le loyer étant de $200 par mois payable mensuellement.

Et dans le cas où le bail ne se vendrait pas il sera offert en vente:

4: Le droit d'occupation desdits lieux No 924 RUE CANAL, à partir de la date de la vente au 30 septembre 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. T. Hamson, avocat pour le demandeur.
9 juin—9 14 19 20

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.